

DÉLIBÉRATION N° 19/263

Séance du 28 juin 2019

Approbation d'une action en justice

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment l'alinéa 16 de l'article 9,

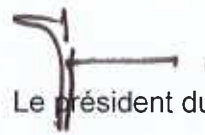
Vu le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M. Bruno Maquart,

Vu le rapport de présentation joint à la présente délibération ;

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve l'introduction d'une action en justice visant à l'indemnisation des travaux de peinture des poutres bleues de la CSI.

Fait à Paris,

Le 28 juin 2019



Le président du conseil d'administration

Bruno Maquart